

G FUND - ALPHA FIXED INCOME R

Compartiment de la SICAV luxembourgeoise G FUND

Octobre 2022Données au **31/10/2022**

Actif net global

623,10 M €

Valeur liquidative

101,73 €

Profil de risque

Risque plus faible

1 2 **3** 4 5 6 7

Risque plus élevé

Rendement
potentiellement plus
faibleCet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DICI.
La catégorie de risque n'est pas garantie et peut changer au
cours du mois.Rendement
potentiellement plus
élevé

Durée de placement recommandée

1 an

3 ans

5 ans

Caractéristiques

Code Bloomberg	-
Indicateur de référence	ESTER Capitalisé
Classification SFDR	Article 8
Date de création du compartiment	15/12/2010
Devise de valorisation	EUR
Date de création de la part	15/06/2017
Date de dernier détachement de dividende	-
Montant du dernier dividende versé	-
PEA	-

Frais

Commission de souscription maximum	4,00%
Commission de rachat maximum	-
Frais de gestion directs maximum	0,55%
Frais de gestion indirects maximum	0,00%

SFDR 8

Intensité carbone

 577 tCO2

Part Verte

 2% de l'actif net

Température implicite

 2,56 °C

Conditions de commercialisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation
Minimum de première souscription	-
Heure limite de centralisation	12:00, heure de Luxembourg
Type de valeur liquidative	Inconnue
Règlement	J+3
Dépositaire / Conservateur	CACEIS BANK, Luxembourg branch

G FUND - ALPHA FIXED INCOME R

ESTER CAPITALISÉ

Performances depuis l'origine (base 100)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : Groupama AM

Performances cumulées nettes en %

	1 mois	3 mois	YTD*	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	0,05	-0,00	-0,15	-0,47	1,15	-	-
Indicateur de référence	0,06	0,07	-0,26	-0,35	-1,28	-	-
Ecart	-0,01	-0,07	0,11	-0,12	2,43	-	-

YTD (Year to Date) : performances depuis le début de l'année en cours

Performances annuelles nettes en %

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
OPC	0,30	0,75	2,25	-	-	-	-	-	-	-
Indicateur de référence	-0,48	-0,46	-0,39	-	-	-	-	-	-	-
Ecart	0,78	1,22	2,65	-	-	-	-	-	-	-

Source : Groupama AM

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité	0,39%	1,16%	-	-
Volatilité de l'indice de référence	0,06%	0,03%	-	-
Tracking Error (Ex-post)	0,39	1,16	-	-
Ratio d'information	-0,04	0,67	-	-
Ratio de Sharpe	-0,07	0,67	-	-
Coefficient de corrélation	0,00	-0,01	-	-
Beta	0,00	-0,82	-	-

Source : Groupama AM

Principaux Risques

- Risque de crédit
- Risque de taux
- Risque de liquidité
- Risque lié à l'investissement dans des produits dérivés

Profil de l'OPC

Instruments	Poids
Obligations	58,41
CDS Single Name	0,24
Indice CDS	-14,30

Instruments	Poids
Futures	-13,47
TCN	31,57
Cash & OPC monétaires	10,06

Répartition base portefeuille vs stratégie d'alpha (% de l'actif)

Poche	Poids Moyen MTD	Poids Moyen YTD
Base de portefeuille et Autres	91,63	91,88
Stratégies d'Alpha	8,37	8,12
Total	100	100

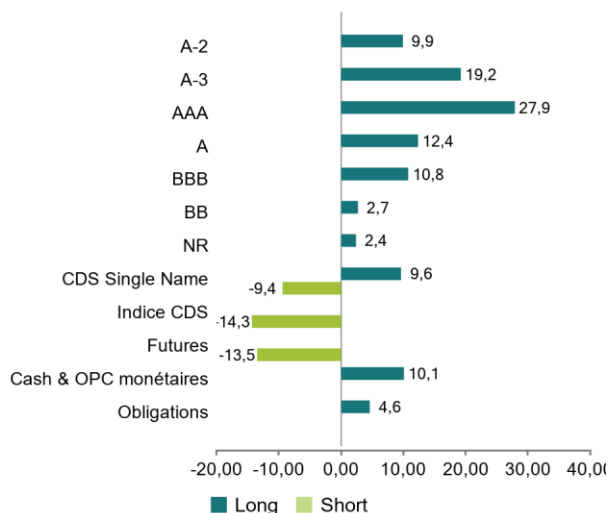
YTD (Year to Date) : performances depuis le début de l'année en cours

MTD (Month to Date) : performances depuis le début du mois en cours

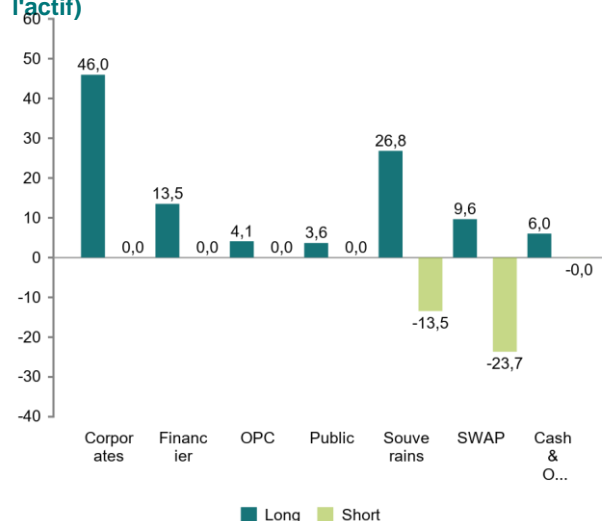
Commentaire de gestion

En octobre la tendance à la baisse des bases observée depuis fin septembre a persisté. Nous avons en effet assisté à un rally marqué des actions et des indices crédit, dans un contexte de performance beaucoup moins nette sur les obligations en cash. Cette dynamique a été défavorable au fonds pendant quasiment tout le mois, car il est structurellement acheteur de base. Mais dans la dernière semaine, nous avons anticipé une remontée des bases et avons donc accru notre positionnement long. Ce pari payant a permis d'effacer les pertes du début de période. Nous avons également enregistré des gains Sur un retour en catégorie IG d'un émetteur, ainsi que sur la publication de très bons résultats d'une de nos valeurs décotée. Nous pensons que les perspectives d'avenir pour nos stratégies de valeur relative crédit sont très bien orientées dans un marché qui devrait souffrir de nouvelles perturbations.

Répartition par notation (en % d'exposition de l'actif)



Répartition par type d'émetteur (en % d'exposition de l'actif)



Équipe de gestion

Laurent FABIANI-LAGARDE

Frederic AUBIN

Définition des indicateurs de performance ESG

Intensité carbone

L'intensité carbone correspond à la moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre (GES) par millions d'euro de chiffre d'affaires des émetteurs investis. Les émissions du scope 1, 2 et 3 (amont) sont prises en compte.

Le scope 1 et 2 correspondent aux émissions directement émises par l'entreprise et celles indirectes liées à sa consommation d'énergie. Les émissions du scope 3 sont celles émises par les fournisseurs de l'entreprise et celles émises pendant l'utilisation et la fin de vie des produits qu'elle crée.

Source : Iceberg Data Lab, calculs Groupama AM.

Part Verte

La part verte correspond au pourcentage de chiffre d'affaires d'une entreprise consacré à des activités économiques contribuant positivement à la transition énergétique et écologique.

Source : Iceberg Data Lab, calculs Groupama AM

Température implicite

La température implicite correspond à la différence entre la trajectoire projetée de l'intensité carbone d'une entreprise et la trajectoire de référence d'un scénario climatique compatible avec les Accords de Paris.

Source : Iceberg Data Lab, calculs Groupama AM

Source de données

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses, et opinions contenues ici (1) comprennent des informations exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent être copiées ni redistribuées, (3) ne constituent pas des conseils en matière d'investissements offerts par Morningstar, (4) sont fournies uniquement à titre d'information et, de ce fait, ne constituent pas une offre d'achat ou de vente d'un titre, et (5) ne sont pas garanties comme correctes, complètes, ou précises. Morningstar ne sera pas tenu responsable des décisions commerciales, des dommages ou autres pertes causés ou liés à ces informations, à ces renseignements, à ces analyses ou à ces opinions ou à leur usage

Avertissement

Le présent document contient des informations concernant un compartiment de G Fund ("la SICAV"), organisme de placement collectif ("OPC") de droit luxembourgeois, relevant de la partie I de la loi du 20 décembre 2002 et constitué sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable. La SICAV est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B157527 et a son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. La commercialisation de G Fund a été autorisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg.

L'investisseur est averti que tous les compartiments de la SICAV ne sont pas nécessairement enregistrés ou autorisés à la commercialisation ou accessibles à tous, dans toutes les juridictions. Avant toute souscription dans un compartiment, l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus complet de la SICAV, de ses derniers rapports annuels et semestriels ainsi que de ses statuts. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la SICAV ou au siège du représentant habilité et agréé par l'autorité compétente de chaque juridiction concernée.

L'investissement dans les compartiments de la SICAV comporte des risques. L'investisseur doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription et s'assurer de sa bonne compréhension du présent document. Il est recommandé à tout investisseur potentiel de se rapprocher d'un conseiller pour déterminer si cet investissement est adapté à son profil.

La performance d'un compartiment n'est pas garantie, elle peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Les performances passées d'un compartiment ne constituent pas un indicateur fiable de la performance future de ce compartiment. Les performances sont exprimées hors frais et commissions de souscriptions/rachats.

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de la SICAV peuvent être soumis à taxation. L'investisseur est invité à se renseigner auprès de son conseil.

Ce document ne constitue pas un conseil en investissement. De même, ce document ne constitue pas une offre d'achat ou une sollicitation de vente dans les pays dans lesquels les compartiments de la SICAV ne sont pas autorisés à la commercialisation ou dans lesquels une telle offre ou sollicitation serait illégale.